

Les entreprises de recyclage Swico donnent le ton en matière de qualité

En avril 2018, six entreprises de recyclage Swico ont passé avec succès les audits selon la nouvelle norme suisse SN EN 50625. Elles sont ainsi les premières en Suisse à répondre aux exigences sévères de cette norme concernant le recyclage des appareils électriques.

Pour les entreprises suisses de recyclage, les normes s'appliquant à toute l'Europe sont une excellente occasion de se mettre en valeur dans le domaine de la qualité par rapport à la concurrence internationale. Au cours des dernières années, la famille des normes SN EN 50625 n'a cessé de croître. Depuis janvier 2014, la nouvelle norme suisse EN 50625-1:2014 s'applique également. Au terme d'une phase pilote de deux ans, les entreprises de recyclage Swico doivent respecter contractuellement la nouvelle série de normes depuis le 1er janvier 2017. Au printemps, de nombreuses entreprises suisses de recyclage ont donc été examinées sous toutes les coutures au cours d'un audit de deux jours réalisé par deux experts externes. En avril, six entreprises de recyclage Swico ont reçu le certificat correspondant.

Le jeu en vaut la chandelle

Pour les entreprises, cette procédure de contrôle sévère en vaut la peine : Elles pourront à l'avenir attester de la qualité de leur travail avec un certificat européen reconnu. C'est un avantage certain, surtout lorsqu'il s'agit de commandes venant de l'étranger ; en effet, de plus en plus d'acheteurs exigent le standard CENELEC dès l'appel d'offres. Jean-Marc Hensch, en sa qualité de président du conseil d'administration de Swico Recycling, est convaincu de l'intérêt de cette nouvelle certification : „ Des normes s'appliquant à toute l'Europe mettent tout le monde sur un pied d'égalité. Les entreprises

suisses de recyclage y ont un intérêt tout particulier, car elles marquent des points avec une qualité élevée. “ Un nouveau manuel CENELEC est disponible pour servir de base aux audits ; ce manuel précise les dispositions et permet une mise en œuvre uniformisée et viable en Suisse.

Ce n'est pas une évidence

Le bilan positif, un an après l'introduction de la nouvelle norme, n'est pas une évidence. Lors du traitement, les entreprises de recyclage subissent de plus en plus la pression des coûts du fait de la stagnation ou même de la baisse du prix des métaux. Parallèlement, elles doivent garantir une qualité de recyclage élevée, tout en respectant de plus en plus de règles en matière de dépollution. À cela s'ajoutent des exigences supplémentaires au niveau de la logistique de collecte, par exemple pour les appareils équipés de batteries au lithium. Swico félicite les premiers certifiés et en espère d'autres.

Les normes de recyclage en bref

EN 50625 est la norme du Comité Européen de Normalisation Électrotechnique (CENELEC), qui compte 37 pays, dont la Suisse. La norme SN EN 50625 est la version suisse de cette norme. Elle satisfait non seulement à la norme européenne mais également à d'autres critères qui sont prescrits par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les certificats doivent être renouvelés tous les ans. Swico Recycling fait régulièrement procéder à l'audit des entreprises de recyclage qui sont sous contrat.



Sur la photo : Remise de certificat SN EN 50625 à Zurich : Jean-Marc Hensch, Swico Recycling; Robert Grill, Immark; Markus Stengele, Solenthaler Recycling; Monica Cum Nicastro, Roadstar; Urs Gerig, RUAG; Sébastien Pigué, Le Bird/Cablofer; Sascha Moser, Bühlmann Recycling; Heinz Böni, EMPA, président de la Commission technique Swico (de gauche à droite.)

